

Mise à l'enquête publique

Conformément à la loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions du 2 décembre 2008, Gruyère Energie SA, Rue de l'Etang 20, 1630 Bulle, met à l'enquête publique

du 14 novembre 2020 au 27 novembre 2020

**Développement du réseau de chauffage à distance / Lot 1.3 Liaison Marsens–
Vuippens.**

Les plans peuvent être consultés au secrétariat communal de Marsens durant le temps de l'enquête.

Toute opposition ou observation dûment motivée doit être adressée par écrit au Conseil communal de Marsens jusqu'au **27 novembre 2020**.

Le Conseil communal

Marsens, le 13 novembre 2020